

Bachelier en domotique

HELHa Charleroi 185 Grand'Rue 6000 CHARLEROI
Tél : +32 (0) 71 41 94 40 Fax : +32 (0) 71 48 92 29 Mail : tech.charleroi@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

OM236 ENERGIE RENOUEVELABLE - CLIMATISATION			
Code	TEOM2B36OM	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	7 C	Volume horaire	72 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Alexis RASSON (alexis.rasson@helha.be)		
Coefficient de pondération	70		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette unité d'enseignement a pour but de donner à l'étudiant une vision d'ensemble des techniques de production d'énergie renouvelable, essentiellement celles produisant de l'électricité. L'étudiant y apprendra à réaliser un premier dimensionnement à partir d'un site donné. Également, elle propose une première approche de la climatisation, du traitement de l'air & des pompes à chaleur. La connaissance élémentaire de la thermodynamique est essentielle pour aborder la climatisation

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Communiquer et informer.**

- 1.2 Mener une discussion, argumenter et convaincre de manière constructive.
- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat.

Compétence 2 **Collaborer à la conception, à l'amélioration et au développement de projets techniques.**

- 2.2 Planifier les activités.
- 2.3 Analyser une situation donnée sous ses aspects techniques et scientifiques.
- 2.4 Rechercher et utiliser les ressources adéquates.

Compétence 3 **S'engager dans une démarche de développement professionnel.**

- 3.3 Développer une pensée critique.
- 3.4 Travailler tant en autonomie qu'en équipe dans le respect de la structure de l'environnement professionnel.

Compétence 4 **S'inscrire dans une démarche de respect des réglementations.**

- 4.2 Participer à la démarche qualité.
- 4.4 Intégrer les différents aspects du développement durable.

Compétence 6 **Collaborer à l'analyse et à la mise en œuvre d'un système énergétique d'un bâtiment.**

- 6.3 Suite à une analyse des besoins énergétiques, proposer des solutions technologiques et matérielles adéquates tout en respectant l'environnement.
- 6.4 Mise en œuvre et mise en service d'un système énergétique.

Acquis d'apprentissage visés

A l'issue de l'Unité d'Enseignement, l'étudiant(e) sera capable de:

- Comprendre l'ensemble des techniques de production d'énergie renouvelable utilisées aujourd'hui ou dans un futur proche ainsi que leurs avantages et inconvénients ;

- Déterminer les sites favorables à l'une ou l'autre technologie et pourquoi ;
- D'évaluer la puissance et le productible d'un site donné pour chaque technologie.
- caractériser l'état d'un gaz (pression, température, volume)
- comprendre et appliquer les différentes transformations dans les gaz (isobare, isotherme, isochore, adiabatique...)
- de caractériser les états de l'air humide
- d'utiliser le diagramme psychrométrique
- dessiner un cycle frigorifique et de calculer toutes les grandeurs s'y rapportant à l'aide de mesures effectuées sur une machine didactique
- d'utiliser le diagramme enthalpique pour la machine frigorifique
- de calculer et caractériser des débits d'air

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TEOM2B36OMA Energie Renouvelable - Climatisation

72 h / 7 C

Contenu

1. Les différentes sources d'énergie renouvelable & leur poids dans la production d'électricité actuelle
2. Hydroélectricité
3. Éolien
4. Photovoltaïque
5. Biomasse
6. Climatisation & Pompe à chaleur
7. Géothermie

Démarches d'apprentissage

75% des heures de cours seront données en cours magistral avec une attention particulière sur les interactions avec les étudiants.

25% des heures de cours seront prévues pour des visites, des laboratoires ou la réalisation en classe d'exercices de dimensionnement d'installations et de calculs de leurs productibles.

Dispositifs d'aide à la réussite

Chaque semaine un temps de questions-réponses sera prévu afin de faciliter les apprentissages déjà vus.

Des questionnaires à blanc seront réalisés et corrigés en classe.

Du temps de travail individuel sera prévu en classe avec l'assistance du professeur;

Une séance de « questions-réponses » est prévue au moins une semaine avant l'évaluation.

Sources et références

La thermodynamique facile, F. Dietzel, W. Wagner, 7e édition, 1998, Editions PYC Livres

Climatisation et conditionnement d'air par l'exemple, tome 1 les calculs, F. Reinmuth, Editions PYC Livres

Climatisation et conditionnement d'air par l'exemple, tome 2 le choix d'un système, F. Reinmuth, Editions PYC Livres

Manuel pratique du génie climatique, Recknagel, Sprenger, Hönnmann, Schramek, Editions PYC Livres.

L. Lasne (2018), "Energie électrique" 3ème édition, Dunod.

David Infield, Leon Freris (2021) "Les énergies renouvelables pour la production d'électricité - 2e édition, Dunod.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

PowerPoint de présentation sur la plateforme pédagogique

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation de cette activité d'apprentissage se fera lors d'un examen écrit basé sur des concepts vus au cours. (75%)

L'évaluation continue sera effectuée via la participation au cours, la participation aux visites & la correction des exercices proposés en classe et remis au professeur dans les temps impartis. (25%).

La note finale sera une **moyenne arithmétique pondérée**.

L'évaluation en Q3 ne tiendra plus compte de l'évaluation continue mais uniquement de l'examen écrit.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière	Evc	25				
Période d'évaluation	Exe	75			Exe	100

Evc = Évaluation continue, Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant. Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord. La demande devra être faite par l'étudiant au plus tard le 30 septembre 2023.

Un certificat médical entraîne, au cours de la même session, la représentation d'une épreuve similaire (dans la mesure des possibilités d'organisation).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).